ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 53402

Texte de la question

M. François Loos attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des personnes âgées dépendantes. En effet, lorsque leur état de dépendance les obligent à entrer en maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes, elles perdent le bénéfice d'une exonération totale et non plafonnée des cotisations patronales de sécurité sociale sur les emplois à domicile. Il aimerait donc connaître les mesures qu'elle compte prendre pour permettre une réduction du prix de journée pour les personnes âgées afin qu'une certaine égalité soit établie.

Données clés

Auteur : M. François Loos
Circonscription : Bas-Rhin (8e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 53402
Rubrique : Personnes âgées
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 6 novembre 2000, page 6309
Question retirée le : 10 juin 2002 (Fin de mandat)